

## vision durable

# Construire en bois : le débat n'est pas clos

**Bâtiments durables.** Certains arguments de la Coalition bois sont discutables.

par Hugo Joncas > hugo.joncas@transcontinental.ca

La nouvelle Coalition bois Québec a lancé le 15 septembre une campagne pour accroître l'utilisation du bois dans la construction, au nom de l'économie et de l'environnement.

De nombreuses études prouvent que l'utilisation de ce matériau produit beaucoup moins de gaz à effet de serre (GES) que la fabrication de béton, d'acier et de plastique. Le remplacement d'un mètre cube de béton par le même volume de bois dans une construction permet d'éviter d'émettre l'équivalent d'une tonne de CO<sub>2</sub>, dit Robert Beauregard, doyen de la Faculté de foresterie de l'Université Laval et président de la Coalition.

Mais certains arguments du nouveau groupe de pression, qui compte des chercheurs, des industriels, des syndicats et des groupes écologistes, peuvent être remis en question.

Dans le communiqué diffusé lors du lancement de sa campagne *Je touche du bois*, la Coalition affirme par exemple que plus il y a de bois utilisé dans les habitations, plus il y a de carbone stocké dans leurs murs.

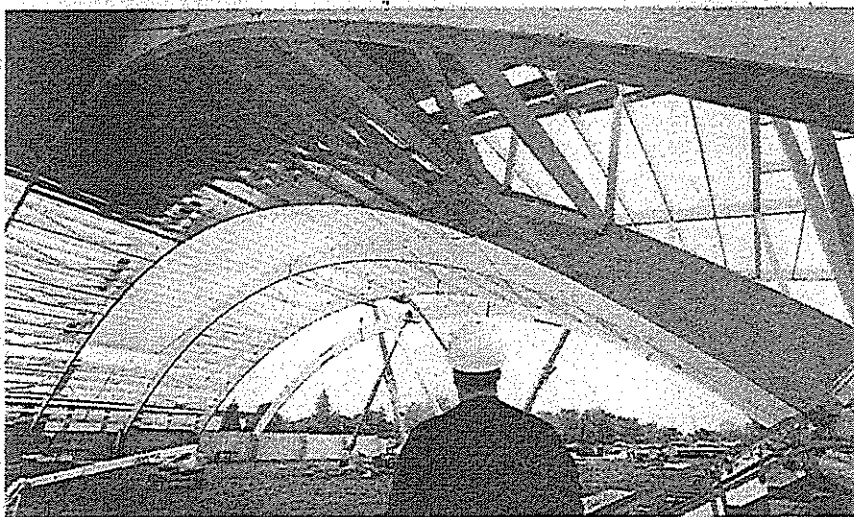
L'affirmation est controversée, reconnaît M. Beauregard. « La séquestration du carbone dans le bois, ça ne dure que pendant la vie du bâtiment, dit-il. À sa démolition, on ne sait pas ce qui se passe. »

Si le bois remplace du pétrole dans une chaudière industrielle, c'est un gain net pour le climat. Mais s'il est brûlé sans valorisation énergétique, ou s'il se décompose dans un dépotoir, le carbone qu'il contient est émis dans l'atmosphère en pure perte.

C'est pourquoi le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, la référence internationale en matière de comptabilisation des émissions de GES, ne reconnaît pas le bois d'œuvre comme moyen de séquestrer le carbone.

Un autre argument controversé apparaissait en grosses lettres sur le site de la Coalition, la veille du lancement de sa campagne : « Une gestion active d'une forêt destinée aux produits du bois contribue plus à l'élimination du carbone qu'une forêt laissée à elle seule. »

Mais cela n'est valable qu'à long terme. « Il faut compter de 22 à 25 ans avant qu'une forêt d'épinettes noires coupée redevienne un puits



Pour la Coalition bois, le bois utilisé en construction devrait provenir de zones faisant l'objet de certifications environnementales. Ce n'est pourtant pas le cas du bois utilisé au futur centre sportif du Collège Marie-Victorin, que la Coalition a choisi pour tenir sa conférence de presse, le 15 septembre. [Photo : Gilles Delisle]

de carbone », dit Claude Villeneuve, directeur de la Chaire Éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi, qui n'en appuie pas moins la position de la Coalition.

En attendant, la forêt est une émettrice nette de CO<sub>2</sub>. Les plants qui remplacent les arbres récoltés sont tellement petits qu'ils emmagasinent moins de carbone que n'en émettent les débris laissés sur place, qui se décomposent en méthane.

## D'où vient le bois ?

Pour la Coalition, le bois utilisé en construction devrait aussi provenir de zones faisant l'objet de certifications environnementales, où les activités de coupe respectent des critères écologiques, comme la préservation des espèces menacées.

Ce n'est pourtant pas le cas du bois utilisé au futur centre sportif du Collège Marie-Victorin, où la Coalition a tenu sa conférence de presse le 15 septembre. Les poutres de bois lamellé-collé utilisées dans sa construction ne sont pas certifiées, selon leur fabricant, Chantiers Chibougamau.

Par contre, le bois qui servira à construire le nouveau bâtiment de Fondation CSN à Québec devrait, lui, répondre aux normes du Forest Stewardship Council. Bientôt, la proportion de bois certifié dans la production de Chantiers Chibougamau passera de 40 à 60 %. « C'est un bel exemple d'entreprise qui peut montrer la voie à suivre », convient Nicolas Mainville, responsable de la campagne sur la forêt de Greenpeace au Québec.

Reste un problème : « Chantiers Chibougamau est au cœur de l'habitat du caribou forestier », une espèce vulnérable, souligne M. Mainville.

« C'est un enjeu auquel nous sommes sensibles, répond Frédéric Verreault, porte-parole de Chantiers Chibougamau. On travaille sur des stratégies d'intervention pour assurer une meilleure protection des caribous et favoriser le rétablissement de leurs populations. »

Bref, s'il est vrai que l'utilisation du bois provoque beaucoup moins d'émissions de GES que d'autres matériaux, le débat sur la bonne gestion des forêts québécoises est loin d'être clos. ■